

VILLE DE
CHIÈVRES



Wallonie

Commune de 7950 CHIEVRES

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **M. et Mme COESSENS - FILBICHE**, domiciliés à 7950 CHIEVRES, Sentier de la Vierge 1.

Le terrain concerné est situé à **7950 CHIEVRES, Sentier de la Vierge 1**, et est cadastré 1^{ère} division section A n°247E.

La demande concerne **l'extension d'une habitation unifamiliale pour un espace professionnel (kiné)**.

Le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article D.VIII.6 du CoDT car il s'écarte des prescriptions urbanistiques du lotissement n°F0316/51014/LCP3/2009.1 du 23/09/2009 (lot n°1) pour le motif suivant :

IV. Toitures

Les toitures plates sont autorisées pour les volumes secondaires adossés à la façade arrière du bâtiment principal. La demande concerne un volume secondaire à toiture plate accolé à la façade gauche de l'habitation.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : d.soris@chievres.be, dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **24/02/2021 au 11/03/2021** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

La Directrice Générale,

Mme M-L VANWIELENDAELE

Par le Collège, le 15/02/2021.



Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

